De nombreuses restaurations furent entreprises et ne tardèrent pas à donner lieu à de violentes protestations, presque à une croisade contre les restaurations hâtives qui conduisaient quelquefois à des enlèvements de certaines parties, anciennes cependant, sous prétexte de donner de l'unité à l'ensemble et souvent aussi à des grattages et retaillages funestes dont la cathédrale de Laon, l'église Sainte-Trophine à Arles et même, dans un temps, la basilique de Saint-Denis n'ont pas été exemptes.

M. Georges Hill, en s'élevant contre les dangers des restaurations telles qu'elles se faisaient alors, en montra les fâcheux résultats aussi bien en Allemagne et en Angleterre qu'en France.

Il y eut même, en 1889, un vœu du Congrès international pour la protection des œuvres d'art et des monuments demandant qu'on se bornât dans l'avenir à ce qui est nécessaire pour les consolider, et, au plus, aux mesures qu'exigeraient les usages auxquels ils pourraient convenir.

Ce vœu de prudence n'a pas été stérile et déjà des maîtres consciencieux et habiles s'étaient inspirés de ce sentiment.

Quand il a fallu, par exemple, restaurer le magnifique amphithéâtre de Nimes, le temple d'Auguste et de Livie à Vienne, etc., on s'est sagement borné aux mesures nécessaires de consolidation, en mettant les pierres utiles pour cela, sans les compléter par la sculpture, ce qui ne laissera plus tard aucun doute pour la reconnaissance des parties anciennes et des parties nouvelles.

Donc, pas de zèle imprudent et dangereux dans les travaux de restauration des monuments ; s'en tenir, autant que possible, à la conservation et à la consolida-